

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 4

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berne

Et les filles?

(nh) – En Suisse, la plupart des centres de jeunes sont orientés principalement en fonction des besoins des garçons et des jeunes hommes. A l'avenir, il est impératif de développer les activités de jeunesse pour les filles, estime le bureau cantonal bernois de l'égalité dans un rapport publié à fin février.

Il faut organiser des activités séparées pour les filles et les garçons, ne serait-ce qu'à titre provisoire, recommande l'auteur de l'étude citée, la sociopédagogue Marianne Schmid. Il est en effet important de développer des activités qui puissent renforcer les capacités des filles et leur donner confiance en elles-mêmes. Dans ce but, il faut encourager la création de locaux réservés aux filles et aux jeunes femmes. Celles-ci pourront alors y développer leurs aptitudes et leurs qualités de manière autonome, souligne l'auteur du récent rapport. Pour Michel Oeuvery, animateur-jeunesse à Bienne, Marianne Schmid oublie dans son étude un phénomène psychologique de base. «Un centre, quand il offre un espace d'accueil, s'adresse plus à des groupes qu'à des individus. Or, durant l'adolescence, les garçons évoluent plutôt par bande et les filles en couple, ce qui automatiquement oriente la fréquentation et notre offre. Il est donc plus difficile de toucher des filles que des garçons. En ce qui concerne les offres d'activités individuelles, la fréquentation est mieux répartie entre les sexes. Mais je ne pense pas que les filles qui fréquentent notre centre apprécieraient de venir dans une maison qui leur est exclusivement réservée. Une tentative allant dans ce sens a été menée à Bienne. Elle n'a pas été très concluante».

En Allemagne, afin de pouvoir à l'égalité, de nombreux lieux de rencontre réservés aux filles ont été créés voici près de dix ans déjà. Et en Suisse? De tels centres n'en sont encore qu'à l'état de projets. Une association a été fondée en novembre dernier à Berne dans le but de créer et d'exploiter un lieu de rencontre réservé exclusivement aux filles et aux jeunes

femmes entre 13 et 20 ans. Une idée qui laisse perplexe Charly Schaller, du centre biennois d'animation jeunesse. «Il y a dix ans encore, on a dû lutter pour que les camps de vacances deviennent mixtes. Pourquoi revenir aujourd'hui à des institutions unisexes?».

Berne-Bienne

Politiciennes réunies

(nh) – Une vingtaine de femmes d'exécutifs de Suisse se sont rencontrées à Bienne à l'invitation des deux conseillères municipales de cette ville, la radicale Marie-Pierre Walliser et la socialiste Erica Wallis. Les participantes à cette rencontre n'ont pas voulu parler de politique, mais de leur préoccupation quotidienne: la gestion du temps, entre préparation des dossiers, séances, invitations et vie privée.

Premier constat: que l'on soit politicienne d'exécutif communal, cantonal ou fédéral, il faut savoir défier le temps pour pouvoir gouverner. Les journées de travail comptent souvent plus de douze heures.

Il ressort en outre des discussions de groupe que l'approche des femmes est différente de celle des hommes lorsqu'il s'agit de planification du temps. Les politiciennes entendent consacrer du temps à leur vie affective et sociale, ce qui n'est pas toujours accepté par leurs collègues masculins. Pour ce qui touche au mandat politique, les femmes consacrent plus de temps à la gestion des dossiers qu'au «grand cirque politique», selon la conseillère municipale biennoise Erica Wallis qui menait les débats.

L'idée d'une rencontre régulière non protocolaire, pour apprendre à se connaître, partager ses expériences, créer un réseau de soutien, a été lancée l'année dernière à Berne par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

Cette année, la moitié des femmes membres d'un exécutif ont répondu présentes, comme la syndique de Lausanne Yvette Jaggi, sa collègue de Neuchâtel Monika Dusong ou encore les conseillères d'Etat Ruth Lüthi de Fribourg, les Bernoises

Elisabeth Zölch et Dori Schaefer, bien sûr, Ruth Dreifuss. L'expérience s'avérant concluante, elle sera réitérée l'année prochaine à l'invitation de deux femmes d'exécutifs bâlois.

Vaud

Nabila, notre sœur

(sch) – Le 8 mars, à Lausanne, il y a quand même eu (l'édition de FS mars 1995 en doutait!) une manifestation de solidarité. Solidarité avec les femmes algériennes qui poursuivent leur lutte pour le droit d'exister, de travailler, de sortir de chez elles, de se vêtir selon leur choix...

Cette manifestation, mise sur pied en une semaine, a réuni des hommes et des femmes sensibles à l'horreur de ce qui se passe là-bas. Entre quelques morceaux de musique algérienne, des messages ont été lus, notamment l'hommage rendu à Nabila Djahnine par l'Association pour l'émancipation de la femme d'Alger. Nabila, féministe militante, a été abattue le 15 février dernier par un groupe d'islamistes qui n'aiment pas les femmes qui bâtissent l'avenir: Nabila était architecte.

Autre message de solidarité, celui d'Yvette Jaggi, syndique de Lausanne, message lu par Anne Diserens, déléguée à l'égalité de l'administration communale, et faxé à Alger le même soir.

Les manifestants et manifestantes demandent une politique plus généreuse en matière d'octroi de visas et du droit d'asile, notamment pour des femmes en danger.

Un appel de fonds est lancé: – pour pouvoir payer le voyage et assurer un séjour de quelques semaines en Suisse à celles qui pourront obtenir un visa;

– pour que les associations de femmes en Algérie puissent ouvrir des lieux d'accueil pour les femmes victimes de violence, en particulier celles qui, après avoir été violées par représailles, se trouvent jetées à la rue par leur famille.

(Les dons peuvent être adressés au CCP 10-12169-9 Collectif Femmes en grève,

avec la mention **Solfal = solidarité femmes Algérie**).

Jura

La première architecte

(br) – Née à Saint-Imier il y a 82 ans, Jeanne Bueche s'est installée à Delémont en 1944. En poche, un diplôme d'architecte, la première romande à obtenir un tel papier. Elle fut aussi la première femme à ouvrir un bureau d'architecture. C'était peu commun à l'époque.

La Municipalité de Delémont vient de lui remettre le Mérite delémontain 1994, un prix qui englobe l'ensemble de son œuvre. Diable: cinquante ans de création, ça se fête! Car depuis cette année 44, au cours de laquelle Jeanne Bueche prit racine à Delémont, elle n'a cessé de travailler: au départ, elle œuvrait rue de Fer, porte ouverte sur la rue.

Entourée de ses parents, amis, anciens apprentis et officiels, l'architecte a raconté, lors de la remise du prix, que les passants entraient pour voir ce qui se passait dans son antre!

Etre femme dans le monde de la construction n'est sans doute pas toujours évident. Jeanne Bueche, elle, faisait le poids. Elle se souvient même de ce jour de 1950, sur le chantier d'une chapelle, où elle a crié plus fort qu'un charpentier pris en flagrant délit d'erreur, tout en refusant de l'admettre!

Outre la rénovation de la prison de Delémont et la construction de la Villa Corminbœuf, Jeanne Bueche a principalement réalisé et restauré des églises: Montcroix, Vellerat, Berlincourt, Cornol, Courfaivre, Soubey. Sa réputation l'a conduite à participer à la construction de bâtiments bien au-delà du Jura... notamment en Guinée, où elle a érigé une cathédrale.

Son œuvre s'inscrit aux côtés de grands artistes, comme Estève, Coghuf, Léger, Rossi, etc. Des collaborations qui ont permis la création de vitraux parmi les plus fameux du Jura.

Toujours active, d'un tempérament bien trempé, Jeanne Bueche est membre de l'Association des architectes suisses, elle a été membre de la Commission fédérale des beaux-

arts. Le Jura lui doit l'ASPRUJ, l'Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien, dont elle est la fondatrice.

Outre la reconnaissance de la ville de Delémont, la Bibliothèque de cette même ville consacre une exposition à son œuvre d'architecte.

Centre de liaison

(br) – Accompagné d'un mot de la présidente M.-Th. Juillerat-Turberg, le dernier numéro du Centre de Liaison des associations féminines jurassiennes (CL) offrait pour la première fois à ses lectrices des fiches info-votations concernant l'agriculture et le frein aux dépenses fédérales. Conçues par une juriste, ces fiches devraient permettre à chacune de mieux comprendre les enjeux des votations.

Quant au mot de la présidente, il était à l'amertume: «L'année 94 a été pour les femmes de ce canton pourtant innovateur en son temps une annus horribilis! Qui aurait pu prévoir tant de déceptions, tant d'énergie anéantie, tant de femmes biffées systématiquement? Les élections de l'automne passé ont été à l'image du monde d'aujourd'hui: médiocres.»

Tout en souhaitant la bienvenue à la nouvelle ministre élue, Anita Rion – dont nous nous demandons si réellement elle sera capable de remplacer la forte personnalité d'Odile Montavon – M.-Th. Juillerat-Turberg précise que les femmes comptent sur l'appui de la ministre pour «encourager les femmes dans la formation continue et dans la réinsertion professionnelle, pour dénoncer les injustices faites aux femmes et pour une excellente collaboration entre les associations féminines jurassiennes». Le CL souligne encore qu'il «accorde toute sa confiance» à Madame Rion.

Neuchâtel

Au cœur du carnaval

(br) – Originaire du Haut-Valais, née à Sion, l'ethnologue Suzanne Chappaz-

Wirthner est une passionnée de l'hybride, du mutant, du double. «J'aime les jeux de l'imaginaire, dit-elle, je suis fascinée par tout ce qui n'est pas net». Raisons pour lesquelles, sans doute, elle a consacré il y a une vingtaine d'années un mémoire de licence aux masques du Lötschenthal, et vient de mettre le point final à une thèse de doctorat qui traite du carnaval haut-valaisien. Editée conjointement par l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel et la Maison des sciences de l'homme à Paris, cette thèse s'intitule *Le Turc, le Fol et le Dragon*, un ouvrage que les amoureux des carnivals ne manqueront pas. Par une écriture claire, précise, sans prétention outrancière, l'auteure a su insuffler à ses recherches assez de vivacité pour permettre, non seulement aux spécialistes, mais également au public curieux, de plonger avec elle au cœur de cet univers qui fait fi de la grisaille quotidienne. Au-delà de la renaissance carnavalesque, qui remonte en Europe à la fin des années soixante, révélant le besoin humain de la sociabilité de la fête, l'auteure analyse méticuleusement la perspective historique des carnivals du Haut-Valais. Elle découvre les rapports conflictuels qui existent entre les trois communes, bute sur les théories savantes, révèle l'homme dans ses rapports au pouvoir: «Les participants au carnaval inventent des solutions aux tensions de la vie quotidienne, dit-elle, un jeu s'établit entre pouvoir et rébellion: les dominants sont toujours un peu éclaboussés!»

Contrairement à l'idée généralement répandue du carnaval immuable, incarné dans la vieille mythologie de l'exutoire, Suzanne Chappaz-Wirthner l'inscrit dans une mouvance perpétuelle: en Valais par exemple, les sociétés carnavalesques, proches des milieux économique-politiques, ont aujourd'hui de la peine à recruter une relève, car les jeunes ont créé leur propre carnaval, avec leur propre langage.

Suzanne Chappaz-Wirthner enseigne en Valais. A plusieurs reprises, elle a été chargée de cours en ethnologie européenne à l'Université de Neuchâtel.

Concours Femmes Suisses



Femmes suisses vous rappelle sa présence au Salon du Livre à Genève du 27 avril au 1^{er} mai 1995. Venez nous y rejoindre. Notre traditionnel concours vous y attend.

Mais n'oubliez pas non plus notre grand concours de billets d'humeur.

Envoyez-nous votre texte le plus percutant et le plus pointu sur un sujet d'actualité qui concerne les femmes. Votre envoi doit parvenir avant le 30 mai 1995 à l'adresse suivante:

Concours Femmes suisses
Case postale 1345
1227 Carouge/GE

Attention, il ne doit pas dépasser une page A4 dactylographiée et comportant une marge de cinq centimètres au moins à droite. Des livres récompenseront les meilleurs textes et nous publierons les trois premiers.

Agenda

Interruption de grossesse

Les femmes ont-elles besoin d'un entretien de conseil en cas d'interruption de grossesse? Telle est la question que se poseront les participantes au colloque organisé au restaurant Aigle Noir à Fribourg, le 29 avril prochain, de 9h45 à 16h par plusieurs organisations féminines suisses. Traduction simultanée. Prix de la journée, repas inclus sans boissons: 35 francs. Inscriptions jusqu'au 22 avril 1995 auprès de l'USPDA, case postale, 3052 Zollikofen. Montant à verser à l'avance sur le CCP30-31783-9.

Dernière minute

Bravo à Christiane Brunner d'avoir obtenu dans la révision de la loi sur le travail qu'on ajoute un amendement disant: «L'employeur veille à ce que le travailleur ne doive pas consommer des boissons alcoolisées».

En octobre 1984, Femmes suisses avait lancé avec succès une pétition demandant l'introduction d'une clause analogue dans la Convention collective du travail de l'hôtellerie pour lutter contre les abus des bars à champagne.